

Assemblée Générale électorale du 30 novembre 2024



Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

NOMBRE DE VOIX DES GSA

Arrêté au 21 mai 2024

Nombre de clubs : 108 dont 11 clubs jeunes

**LICENCES 24 950 dont 12 093
évènementielles**

**Soit 654 voix plus nos nouveaux clubs 9
voix = 663 pour un quorum de 332 voix**

N°	Club	LIC.23/24	BV.2023	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix
622020	AGNY	53	0	0	0	53	4
803770	AMIENS CHEMINOTS	43	0	0	1	42	3
803771	AMIENS LV	614	6	252	6	356	13
590048	ANZIN	50	0	0	0	50	4
628274	ARQUES	162	6	31	4	127	7
628859	ARRAS	159	0	0	0	159	9
599512	AULNOY	163	0	9	1	153	9
599142	BAILLEUL	192	1	14	0	178	9
607729	BEAUVAIS	299	24	3	2	294	11
599522	BELLAING	126	0	4	0	122	7
622042	BERCK BEACH	3	1	0	0	3	1
622039	BERCK VB	150	0	0	3	147	8
622950	BOULOGNE	113	0	0	0	113	7
600000	BRETEUIL FROISSY	0	0	0	0	0	1
809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	53	0	0	0	53	4
623082	CALAIS SES	334	28	120	2	212	11
622045	CALAIS SES CJ	13	0	10	0	3	0
628128	CALIS LIS	350	26	47	1	302	12
596135	CAMBRAI	355	5	101	6	248	10
593656	CAUDRY	346	1	139	0	207	10
25634	CHÂTEAU THIERRY	126	0	0	0	126	7
29338	CHAUNY	75	0	0	2	73	5
608712	COMPIEGNE	184	1	39	3	142	8
607714	CREPY	68	0	0	8	60	4
606677	CREVECOEUR	57	0	0	0	57	4
599408	CYSOING	207	21	4	1	202	10

595600DOUAI	184	5	0	0	184	9
599848DUNKERQUE	802	180	320	1	481	15
590045ERS 59	97	91	0	2	95	6
594207FACHES THUMESNIL	54	0	0	0	54	4
590024FAMARS	194	0	0	7	187	9
590014FEGNIES	27	0	0	0	27	2
606678FEUQUIERES	3	0	0	0	3	1
590054GRAVELINES	0	0	0	0	0	4
590000GSD NORD	6741	0	6622	0	119	7
620000GSD PDC	183	0	159	0	24	2
594399HALLUIN VC	158	0	31	0	127	7
590041HALLUIN VM	96	0	3	0	93	6
622126HARNES VB	215	0	25	0	190	9
628929HARNES VC	174	0	48	1	125	7
598741HAZEBROCUK	145	1	0	1	144	8
590025HELEMMES	666	0	314	3	349	12
590034HELESMES	62	0	0	0	62	4
622040HERSIN	78	0	6	0	72	5
23705ITANCOURT	173	24	94	0	79	5
597259LA CHAPELLE	105	0	12	0	93	6
594143LA MADELEINE	208	3	0	1	207	10
25847LAFERE	48	1	0	0	48	3
23706LAFERE CJ	17	0	17	0	0	0
23697LAON	160	2	0	2	158	12
22310LAON CJ	36	0	26	0	10	0
23699LAON CJ	3	0	0	0	3	0
590018LE QUESNOY	114	0	0	0	114	7

622016LE TOUQUET	721	25	557	0	164	10
622036LE TOUQUET CJ	30	0	27	0	3	0
596433LEERS	101	0	0	1	100	6
590033LIEU ST AMAND	81	0	0	4	77	5
628986LIEVIN	170	0	0	4	166	9
591764LILLE ASPTT	23	0	0	0	23	2
593506LILLE SPORT JOIE	297	0	0	2	295	11
591896LILLE UC	117	0	0	0	117	7
622023LILLERS	64	0	0	0	64	4
590001LOISIRS FRANDRES	106	0	0	0	106	6
590013LOMME	135	0	50	0	85	5
803781LONGUEAU AMIENS	352	0	199	2	151	10
803785LONGUEAU AMIENS CJ	91	0	85	2	4	0
598344LOOS-HAUBOURDIN	92	0	0	0	92	6
599844LYS MVT	1439	0	1111	0	328	15
590049LYS MVT CJ	39	0	37	0	2	0
590050LYS MVT CJ	34	0	13	1	20	0
608622MAIGNELAY	55	0	0	0	55	4
593916MARCQ EN BAROEUL	223	3	8	0	215	10
593336MARQUETTE	260	2	44	1	215	10
597584MOUVAUX	182	0	0	0	182	9
020000MOY DE L' AISNE VOLLEY BALL	0	0	0	0	0	2
622028NOYELLES SOUS LENS	87	0	0	1	86	5
622439OIGNIES	98	0	0	7	91	6
590004ORCHIES	0	0	0	0	0	2
607718ORRY	19	0	0	1	18	2
590021PETITE FORET	16	0	0	0	16	2
607720PONT ST MAXENCE	29	12	0	0	29	2
807047RAINNEVILLE	110	0	6	1	103	6

606669RANTIGNY	139	0	0	2	137	8
607048RIBECOURT	61	0	44	0	17	2
606679RIEUX	107	0	0	0	107	6
596435RONCQ	179	0	17	0	162	9
804244ROYE	42	0	0	0	42	3
590026SECLIN	114	0	0	0	114	7
594600SEQUEDIN	291	0	270	0	21	2
23703SOISSONS	97	10	0	0	97	6
590038ST AMAND	125	0	0	0	125	7
595407ST ANDRE	283	0	0	0	283	11
623923ST OMER	28	0	3	2	23	2
595712ST POL SUR MER	208	14	0	1	207	10
622022ST POL SUR TERNOISE	21	0	0	0	21	2
28567ST QUENTIN	374	4	193	0	181	9
590053STEENVOORDE VOLLEY BALL	40	0	0	0	40	3
595383TOURCOING IC	49	0	0	0	49	3
594680TOURCOING LM	492	0	230	1	261	11
590035TOURCOING STEL	23	0	0	1	22	2
590007VAL DE SAMBRE	79	0	0	1	78	5
590036VALENCIENNES	382	0	174	2	206	10
594597VILLENEUVE	276	6	0	0	276	11
590043VILLEREAU	18	0	0	2	16	2
27343VILLERS COTTERETS	373	35	114	0	259	12
22309VILLERS COTTERETS CJ	13	0	7	0	6	0
598893WASQUEHAL	164	0	1	0	163	9
595763WATTIGNIES	690	0	447	6	237	12
590012WATTIGNIES CJ	21	0	19	0	2	0
590052WATTIGNIES CJ	28	0	24	0	4	0
596137WERVICQ	16	0	0	0	16	2
803783YOKIS	57	0	26	0	31	3

Discours d'introduction du Président

Didier DECONNINCK

Procès-verbal Assemblée Générale du 22 juin 2024

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU
22 JUIN 2024**

Liste des GSA Clubs absents à l'ouverture de l'AG Pouvoirs

BOITIERS	N° CLUB	GRUPEMENTS SPORTIFS	654 VOIX	617 PRESENT	POUVOIR
	622020	AGNY	4	4	ARRAS
	803770	AMIENS CHEMINOTS	3	3	JOYEUX VOLLEYEURS
1	803771	AMIENS MV	13	13	
2	590048	ANZIN	4	4	
	628274	ARQUES	6	6	HARNES VOLLEY BALL
3	628859	ARRAS	9	9	
	599512	AULNOY LES VALENCIENNES	8	8	BELLAING
4	599142	BAILLEUL	9	9	
5	607729	BEAUVAIS	11	11	
6	599522	BELLAING	7	7	
7	622042	BERCK BEACH	1		
8	622039	BERCK VOLLEY	8	8	
9	622950	BOULOGNE	7	7	
10	809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	4	4	
11	623082	CALAIS STELLA	11	11	
12	628128	CALAIS ST PIERRE	12	12	
13	596135	CAMBRAI	10	10	
14	593656	CAUDRY	10	10	
15	025634	CHÂTEAU THIERRY	7	7	
16	029338	CHAUNY	5	5	
17	608712	COMPIEGNE	8	8	
18	607714	CREPY	4		
19	606677	CREVECOEUR	4	4	
20	599408	CYSOING	10	10	
21	595600	DOUAI	9	9	
22	599848	DUNKERQUE	15	15	
	590045	ERS 59	3	3	DUNKERQUE
23	594207	FACHES THUMESNIL	4		
	590024	FAMARS	9	9	CAUDRY
24	590014	FEIGNIES	2	2	BELLAING
25	606678	FEUQUIERES-MOLIENS	1	1	CREVECOEUR
26	590000	GSD NORD	7	7	
27	620000	GSD PAS DE CALAIS	2	2	
28	594399	HALLUIN VC	7	7	
29	590041	HALLUIN VM	6	6	

30	622126	HARNES VB	9	9	
31	628929	HARNES VC	7	7	
32	598741	HAZEBROUCK	8	8	
	590025	HELLEMES-LILLE	12	12	MARQUETTE
33	590034	HELESMES	4	4	
34	622040	HERSIN COUPIGNIES	5	5	
35	023705	ITANCOURT	5	5	
36	597259	LA CHAPELLE	6	6	
37	025847	LA FERRE	3	3	
	594143	LA MADELEINE	9	9	GSD NORD
38	023697	LAON	12	12	
40	590018	LE QUESNOY	12	12	
41	622016	LE TOUQUET	10	10	
	596433	LEERS	6	6	LYS lez LANNOY
42	590033	LIEU SAINT AMAND	5	5	
43	628986	LIEVIN	9	9	
	591764	LILLE ASPPT	2	2	LILLE UC
44	591896	LILLE UC	7	7	
	593506	LILLE SPORT JOIE	11	11	LYS lez LANNOY
45	622023	LILLERS	4	4	
	590001	LOISIRS FLANDRES	5	5	GSD NORD
46	590013	LOMME	5	5	
47	803781	LONGUEAU AMIENS	10	10	
48	598344	LOOS-HAUBOURDIN	6		
49	599844	LYS lez LANNOY	15	15	
50	608622	MAIGNELAY	4		
51	593916	MARCQ EN BAROEUL	10	10	
52	593336	MARQUETTE	10	10	
53	597584	MOUVAUX	9	9	
54	622028	NOYELLES SOUS LENS	5	5	
55	622439	OIGNIES	6	6	
56	607718	ORRY-LA-VILLE	2	2	RANTIGNY
	590021	PETITE FORET	2	2	BELLAING
57	607720	PONT SAINTE MAXENCE	2	2	RIBECOURT
58	807047	RAINNEVILLE	6	6	
59	606669	RANTIGNY	8	8	
60	607048	RIBECOURT	2	2	
	606679	RIEUX-VILLERS	6	6	CREVECOEUR
61	596435	RONCQ	9		
62	804244	ROYE	3	3	
63	590026	SECLIN	7	7	
64	594600	SEQUEDIN	2	2	
65	023703	SOISSONS	6	6	
66	590038	SAINT AMAND	7	7	
67	595407	SAINT ANDRE	11	11	
68	623923	SAINT OMER	2		
69	595712	SAINT POL SUR MER	10	10	
70	622022	SAINT POL SUR TERNOISE	2		

qui impose un équilibre, y compris sur le côté inclusif de nos clubs, et qui représente un véritable défi. Le CROS des Hauts-de-France avec le CNOSF ont tenté d'y répondre avec de nouveaux dispositifs à travers de nouveaux talents notamment féminins.

- 4) Celui de la transition climatique et environnementale, la préservation de la ressource, avec un meilleur contrôle des actions ou du matériel énergivore et plus généralement une utilisation plus vertueuse de l'eau.

Les valeurs de l'olympisme que vous connaissez bien, le respect des uns par rapport aux autres, la défense des valeurs républicaines dans un contexte particulièrement compliqué que chaque association sportive doit protéger. Cette Assemblée Générale aura à cœur de poursuivre les résultats que nous menons et l'excellence des débats.

Arrêté des licences au 21 juin 2024 à 23h00 : 26 110 licences dont 13 159 événementielles.

Didier remercie, au nom du Comité Directeur, les organisatrices et organisateurs de tournois, rencontres, événements qui ont ponctué cette saison, qui ont contribué au rayonnement de la Ligue des Hauts-de-France, et en particulier le club de Beauvais qui a organisé la 51^{ème} journée Berteau, qui a accueilli sur 62 terrains : 51 clubs, 253 équipes et 1147 joueurs et joueuses.

Nous remercions également les personnes bénévoles qui se sont investies sur les organisations ainsi que le public qui a répondu présent. Il met également en avant les formations d'arbitres et de cadres techniques, qui cette année encore nous ont donné satisfaction et devront à l'avenir prendre encore plus d'importance. Concernant le pôle, un joueur entre en pôle France et trois vont vers des CFC Pro, chez les filles, deux partent en pôle France.

Une minute de silence est demandée en hommage aux personnes disparues.....
Merci pour eux.

72 boîtiers distribués pour 617 voix en séance Test réussi

Le test étant concluant, nous passons aux questions sur le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2022 / 2023

Présentation du PV de l'assemblée générale du 17 juin 2023.

Pas de question ?

VOTE 1 Approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2023

Pour	99.19%	Contre	0%	Abstention	0.81%
-------------	---------------	---------------	-----------	-------------------	--------------

Adopté à la majorité simple (617 voix exprimées).

Présentation du Rapport Moral et des rapports des commissions.

Félicitations au club de Villeneuve d'Ascq qui est champion de France et vainqueur de la coupe de Volley Assis.

Question ?

Intervention de Francis Druenne qui profite de la présence du président de la FF Volley pour faire part de son rapport sur le Beach et regrette le chevauchement de la saison Outdoor et Indoor qui pose entre autres un problème d'organisation. Il rappelle la difficulté à définir des dates pour fixer les tours régionaux qui donnent accès aux coupes de France Beach jeunes des clubs et qui, de ce fait, imposent aux clubs de faire un choix entre la salle et le Beach. Il s'alarme et nous fait part de ses inquiétudes vue la perte en 2023 au niveau régional de 10 équipes dont 9 féminines, sur 33 équipes engagées en 2022. Le bilan national n'est guère meilleur, vue la perte de 101 paires (56 clubs) entre 2021 et 2023.

Éric Tanguy fait part des désaccords avec la commission sportive fédérale Outdoor, de la difficulté d'échange et de communication. Il promet d'intervenir et de faire en sorte qu'il n'y ait plus de juxtaposition entre la salle et le Beach.

Francis prend acte et espère que les consignes seront prises en compte par les ligues et les comités. Pierre-Yves rappelle que cette saison, aucun calendrier ni résultat Beach n'ont été transmis à la ligue des Hauts-de-France.

VOTE 2 Approbation du rapport moral et rapport d'activité.

Pour	91.57%	Contre	2,11%	Abstention	6.32%	Adopté à la majorité simple (617 voix exprimées).
-------------	---------------	---------------	--------------	-------------------	--------------	--

Présentation du livret financier

Pas de question

VOTE 3 Approbation du rapport des vérificateurs aux comptes

Pour	89.79%	Contre	1,46%	Abstention	8,75%	Adopté à la majorité simple (617 voix exprimées).
-------------	---------------	---------------	--------------	-------------------	--------------	--

VOTE 4 Validation des comptes de l'exercice 2023 et quitus - Rapport du cabinet Dehondt – Dervyn.

Pour	74,55%	Contre	6,00%	Abstention	19.45%	Adopté à la majorité simple (617 voix exprimées).
-------------	---------------	---------------	--------------	-------------------	---------------	--

Présentation du budget prévisionnel et des tarifs.

Question ?

Discussions autour des augmentations qui s'additionnent FF Volley + Ligue + Comité et derrière le club qui peut avoir à faire des choix.

Éric Tanguy : Les difficultés restent à venir. Le sport en général, et le volley en particulier, risquent d'être les oubliés de l'après Jeux Olympiques, et l'idée de l'association sportive, comme créée dans les années 60, risque de changer et d'être une variable d'ajustement budgétaire où le coût de la licence risque d'être influencé par des éléments purement économiques.

Il rappelle également que notre ligue a la plus petite demande de part de licence régionale de France.

Lys lez Lannoy : Le sport évolue, le Volley évolue, le montant de la licence reste une ressource importante pour les clubs, qui ne peuvent pas toujours répertorier les différentes augmentations à leurs adhérents, au risque de devoir réduire les prestations. Les situations de certain GSA ne pouvant être transposées à d'autres, il reste difficile d'avoir une solution applicable à tous.

Éric Sagot rappelle le panel important d'offres de pratique que propose la Fédération ainsi que le développement des formations pour le dirigeant et l'encadrement qu'offrent la Ligue.

François Coquillat regrette que la loi d'orientation du sport n'ait pas lieu. Il rappelle l'importance du débat mis en place qui doit faire sens et l'enjeu qu'il représente pour l'ensemble des dirigeants que nous sommes. Le sport est la colonne vertébrale d'un projet sociétal.

VOTE 5 Adoption des budgets 2024 / 2025, comprenant les tarifs de la saison.

Pour	67.26%	Contre	11.35%	Abstention	21.39%	Adopté à la majorité simple (617 voix exprimées).
-------------	---------------	---------------	---------------	-------------------	---------------	--

Vœux de la Commission Régionale d'Arbitrage :

Question ?

Francis Druenne intervient sur la formation de marqueur qui pourrait être effectuée en interne et donc laissée à la responsabilité des clubs, puisque l'outil est utilisé généralement par des jeunes qui maîtrisent parfaitement le système. En cas d'erreur ou de problème, l'arbitre est là et il y a toujours les amendes.

Olivier Richart, formateur marqueur, explique que la formation est faite pour prévenir les problèmes et gérer au mieux les rencontres et par conséquent, elle sert aussi à éviter les amendes.

Eric Tanguy évoque la feuille de match électronique, soulève le problème des mises à jour et de l'évolution technologique. La mise à jour que devrait faire la FF Volley pour intégrer les dernières évolutions coûterait 100 000€, somme qu'elle hésite à investir, d'autant que la FIVB met au point une feuille de match électronique qui pourrait être utilisée par tous les pays et qui coûterait un abonnement annuel d'environ 30 000€. Restera à tester la compatibilité avec les applications fédérales. Dans un premier temps la feuille de match actuelle sera mise à jour à minima, dans un deuxième temps les deux versions pourront être utilisées (*sous réserve de compatibilité*), l'idée étant de basculer sur la feuille FIVB.

Francis Druenne conteste le vœu n°1 qu'il juge ambigu et plus restrictif que les directives fédérales, et demande si la menace est la meilleure méthode pour avoir des arbitres.

Eric Sagot pense que les amendes appliquées ne modifient en rien les comportements et n'augmenteront pas le nombre d'arbitres.

Est évoquée l'obligation que l'on juge inutile à de jeunes arbitres UNSS de passer une formation pour valider la licence de jeune arbitre fédéral. Il est répondu que la directive est fédérale.

VOTE 6 Vœu n°1 CRA.

Pour	35.66%	Contre	43.27%	Abstention	19.95%	Vœu refusé (610 voix exprimées).
-------------	---------------	---------------	---------------	-------------------	---------------	---

VOTE 7 Vœu n°2 CRA.

Pour	77.15%	Contre	6.48%	Abstention	14.59%	Adopté à la majorité simple (606 voix exprimées).
-------------	---------------	---------------	--------------	-------------------	---------------	--

VOTE 8 Vœu n°3 CRA.

Pour	48.14%	Contre	22.69%	Abstention	29.17%	Vœu refusé (617 voix exprimées).
-------------	---------------	---------------	---------------	-------------------	---------------	---

Intervention du président Éric Tanguy qui nous invite au nouveau siège de la fédération, plus moderne, plus spacieux et mieux adapté.

Il se félicite des bons résultats des équipes de France (*Beach Volley, Para Volley, équipes nationales*) qui se sont qualifiées sportivement pour les Jeux Olympiques de Paris.

Il nous fait part de la difficulté, malgré l'augmentation des licenciés, à recruter de la ressource humaine. La fédération n'a pas de Directeur ou de Directrice générale comme d'autres fédérations, c'est le président et le secrétaire général qui en font office. Elle fait également appel occasionnellement à des bénévoles et espère que ce déménagement offrira des conditions de travail plus en conformité et ouvrira plus d'opportunités.

Présentation des chiffres de la Fédération Française Volley qui, sur les trois saisons qui viennent de s'écouler, a vu les chiffres sur le primo débutant notamment en M15 et M18 exploser. La fédération a gagné 100 000 licenciés en dix ans, et aura cette saison, 220 000 licenciés avec les titres de participation (*156 000 licences payantes*) en remerciant les clubs pour le travail et l'investissement.

Le président se félicite que les problèmes avec la Ligue de Nouvelle Calédonie sont en passe d'être résolus.

Il évoque également la diminution de clubs, notamment en national, ce qui va à l'inverse de la tendance des licences.

La question est posée sur l'obligation d'avoir une équipe réserve, le coût des engagements, l'établissement de la péréquation, cela pourrait être la raison du non-réengagement de club dans les championnats nationaux.

Le bilan financier de la Fédération est excédentaire de 138 000€, son budget est de 16 millions d'euros, ce qui n'a pas toujours été le cas. Elle était déficitaire jusqu'en 2015.

Le président veut ôter les a priori sur la visibilité du volley-ball en France et expose en chiffres les diffusions ou retransmissions des équipes de France.

Concernant le plan horizon 2028 de la FF Volley et le plan 5000 équipements, une personne a été embauchée (*Lucas Jaurès*) pour porter ces projets, 40 ont été déposés, 86 terrains ont été construits essentiellement en Beach volley mais aussi sur l'herbe et en dur. 12 millions ½ d'euros ont été mobilisés par la fédération pour construire ces équipements, finançables jusqu'à 80%.

La fédération aide financièrement les ligues et les comités pour des emplois. Le poste de Pierre Célestin, agent de développement, a été co-financé avec la ligue des Hauts-de-France. L'idée étant de pérenniser les emplois créés pour le développement.

La question se pose sur l'après jeux olympiques, la ministre des Sports souhaite anticiper l'appel d'air créé, la fédération a mis en place Prim'anim pour l'accueil de nouveaux licenciés.

La loi sport donne obligation aux établissements scolaire de mettre à disposition des GSA leurs équipements sportifs et forcer les chefs d'établissement à ouvrir leurs portes aux associations sportives. Des documents et des conventions type pourront être transmis. Le taux d'occupation des équipements sportifs dans les établissements scolaires publics ou privés est de 23%

Question posée sur la convention qui devait être signée entre la LNV et la FF Volley. Le président explique les points de blocage et évoque la prise en main du dossier par le ministère.

Récompenses 2024

Nos Champions :

Masculin

M18 Cambrai

M21 Liévin

Senior AS Villeneuve d'Ascq

Loisir Mixte Leers

Féminin

M18 SES Calais

M21 Sport joie Lille

Senior SES Calais

Vainqueurs de coupe :

Masculin

M18 Tourcoing LM

Senior Bailleul

Féminin

M18 Le Touquet

Senior Saint André

Remise des médailles, lettres de félicitation et récompenses par le Président de la FFVolley, M. Eric Tanguy.

Quelques dates à retenir :

Le Congrès de la Ligue

Assemblée Générale Élective (*Olympiade 2025 – 2028*)

52^{ème} Journée BERTEAU

Finales de Coupe

Assemblée Générale Ordinaire (*saison 2024 – 2025*)

31 août 2024 à Neuville-Saint-Rémy.

30 novembre 2024 à Neuville-Saint-Rémy.

jeudi 29 mai 2025 à Cambrai.

Fin mai début juin 2025.

21 juin 2025 à Neuville-Saint-Rémy

Clôture de cette assemblée générale, par le président et invitation au pot de l'amitié.

Fait à Hem, le 03 juillet 2024

LE PRESIDENT
Didier DECONNINCK



LE SECRETAIRE GENERAL
Jean-Claude CICHY



Les délégués aux assemblée générale de la FFVolley








Bulletin de vote

Numéro	Nom	Prénom
1	BAGATTO	CINTHYA
2	CHEVALET	PHILIPPE
3	CICHY	JEAN-CLAUDE
4	DECONNINCK	DIDIER
5	DEGANDT	BERNARD
6	JAWORSKI	JEAN-DIDIER
7	RICHARD	OLIVIER
8	VAN BRUSSEL	CHRISTOPHE
9	VANALDERWELT	PIERRE-YVES

Les vérificateurs pour le contrôle de la comptabilité de la Ligue



Présentation des candidates

Numéro	Nom	Prénom	COLLEGE	SEXE	Photo
1	WIECZOREK	VALERIE	Médecin	F	
2	BAGATTO	CINTHYA	Administrateur	F	
3	DUBOIS	ANNE	Administrateur	F	
4	FLANDRE	STEFANIE	Administrateur	F	
5	HENRY	MELISSA	Administrateur	F	
6	LENNE	LUDIVINE	Administrateur	F	
7	VANHELLE	CECILE	Administrateur	F	

Présentation des candidats

Numéro	Nom	Prénom	COLLEGE	SEXE	Photo
1	CHEVALET	PHILIPPE	Administrateur	M	
2	CICHY	JEAN-CLAUDE	Administrateur	M	
3	DECONNINCK	DIDIER	Administrateur	M	
4	DEGANDT	BERNARD	Administrateur	M	
5	DRUART	SYLVAIN	Administrateur	M	
6	GUILLET	LUDOVIC	Administrateur	M	
7	JAWORSKI	JEAN-DIDIER	Administrateur	M	
8	POULET	STEPHANE	Administrateur	M	
9	RICHART	OLIVIER	Administrateur	M	
10	VAN BRUSSEL	CHRISTOPHE	Administrateur	M	
11	VANALDERWELT	PIERRE-YVES	Administrateur	M	